

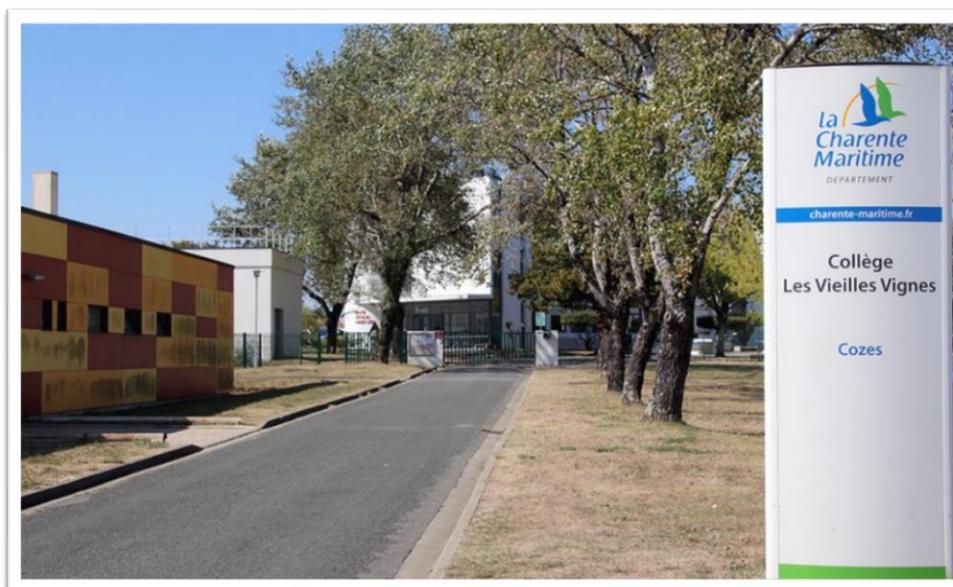
RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020 LES COLLÈGES DE LA CHARENTE-MARITIME : TOUJOURS UNE PRIORITÉ DU DÉPARTEMENT !

PRÉSENTATION À LA PRESSE

Travaux, équipements, restauration, numérique, nouveautés 2019 ...

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

Collège Les Vieilles Vignes – Cozes



COLLÈGE LES VIEILLES VIGNES – COZES



Effectif : 422 élèves attendus à la rentrée

Principale : Corinne Machala

Dotation globale de fonctionnement : 66 573€

Effectif départemental : 7 agents

Demi-pensionnaires : 358 (nombre de repas servis par jour 340)

L'établissement participe au programme "Produits bio" depuis 2011

Communes rattachées : Arces, Barzan, Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet, Corme-Écluse, Cozes, Épargnes, Grézac, Meursac, Semussac, Talmont-sur-Gironde, Thaims.

L'établissement participe au programme de formation des Cadets de la Sécurité Civile.

Actualités 2019

- Le renouvellement du parc informatique du collège a été effectué en juillet 2019.
- Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit du collège (raccordement au réseau prévu prochainement par ENEDIS).



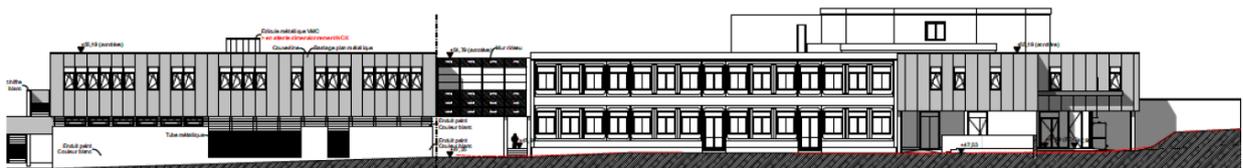
2017 - 2018

EXTENSION & RESTRUCTURATION DU COLLÈGE

Montant de l'opération : **2 510 573 € TTC**

Le programme des travaux réalisés comprend trois parties :

- ⇒ **Extension & Restructuration des cuisines de la demi-pension**, comprenant l'aménagement de locaux techniques attenants comme les cuves fuel de la chaufferie, une aire de stockage et lavage containers. Les travaux ont permis de restructurer : les zones chambres froides, le self et la laverie. L'agrandissement de la partie cuisine représente 35 m² pour chaque niveau (rez-de-chaussée et étage). Au total, **84 m² ont été restructurés** sur le niveau rez-de-chaussée et étage.
- ⇒ **Restructuration de salles de cours** aux étages 1 et 2, soit **210 m² de nouveaux locaux d'enseignement**.
- ⇒ **Extension du collège** proposant au rez-de-chaussée le **foyer des élèves** et un **préau**, et à l'étage 2 belles salles dédiées aux arts plastiques et à la technologie.



L'emprise au sol de ce bâtiment est de 326 M².

Sont compris également des travaux conduits sous maîtrise d'œuvre interne du Département :

- Le Centre de Documentation et d'Information (CDI), entièrement rénové
- L'extension pour créer un nouveau bureau du Conseiller Principal d'Éducation (CPE)
- Une nouvelle piste d'athlétisme
- Divers aménagements de clôtures liés à la création du nouveau bâtiment

SITUATION DES COLLÈGES À LA RENTRÉE 2019-2020

51 collèges publics dont 2 avec internat ("*Pierre Loti*" à Rochefort et "*René Caillié*" à Saintes) et 3 implantés dans une cité scolaire ("*Émile Combes*" à Pons, "*Georges Texier*" à Saint-Jean d'Angély et "*Hélène de Fonsèque*" à Surgères).

360 762 m² de surfaces bâties.

25 589 élèves sont attendus à la rentrée 2019, selon les prévisions des Services académiques, dont 397 en classe d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et 794 en Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptées (SEGPA).

Plus de 80% sont demi-pensionnaires. Ce taux atteint 90% en zone rurale (rentrée 2018).

Les dotations financières pour le fonctionnement de ces collèges s'élèvent à **5 401 693 € en 2018.**

- 256 collégiens de plus en septembre 2019 par rapport à 2018 (25 687).
- Le nombre d'élèves accueillis en ULIS augmente par rapport à l'année dernière. 397 élèves étaient accueillis dans 28 collèges en 2018 : ces classes spécifiques ont été créées par l'Éducation Nationale en 1997 afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap (96 en 1997).
- Le nombre de SEGPA présentes dans 9 collèges reste identique à celui de 2018.
- Dispositif Classe Relais : l'objectif est d'accueillir une dizaine de collégiens d'un secteur donné concernés par une procédure judiciaire. Il s'agit de leur donner une dernière chance au sein d'un centre éducatif fermé. Deux collèges sont concernés : "Samuel Dumenieu" à Montendre (depuis 2015) et "Jean Guiton" (depuis 1999).

Les agents du Département dans les collèges

- 483 emplois permanents

Promotion de l'apprentissage dans les collèges

6 apprentis sur les métiers de la restauration et de maintenance des bâtiments/espaces verts sont accueillis à la rentrée : 4 en restauration scolaire, 2 en maintenance des bâtiments.

■ **Depuis septembre 2011, 50 apprentis ont été accueillis dans 35 collèges** ■

INVESTISSEMENT POUR LES COLLÈGES : 13 258 000 €

En 2018, 12 813 000 €



- Construction, extension, restructuration : **4 340 000 €.**
- Grosses réparations (dont l'évolution des installations de pré-câblage dans les collèges) : **5 343 000 €.**
- Amélioration énergétique du bâti : **600 000 €** avec comme objectifs : le renforcement de l'isolation des bâtiments par l'extérieur, la suppression progressive de l'énergie fioul ou propane, le développement des chaufferies notamment en partenariat avec d'autres collectivités.
- Équipement en matériel et mobilier : **1 015 000 €.**
- Équipement en matériel informatique et audiovisuel : **1 960 000 €.**

OPÉRATIONS EN COURS ET/OU EN PROJET

OPÉRATIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION

Collège "Les Vieilles Vignes" à Cozes : 2 510 000 €

Construction d'un bâtiment R+1 de 326 m² comprenant un préau et un foyer pour les élèves et de deux salles de sciences et un laboratoire, accompagnée d'une restructuration de salles d'enseignement dans le bâtiment existant et d'une extension/restructuration de la demi-pension.

Début des travaux : Août 2017 | Livraison du nouveau bâtiment : rentrée 2018.

Collège "Hélène de Fonsèque" à Surgères : 2 337 000 €

Construction d'un bâtiment R+1 de 1 130 m², comprenant un foyer des élèves, un préau, une salle polyvalente et des locaux pour les agents et de cinq salles de sciences et de deux laboratoires. Installation de brise-soleils photovoltaïques en façade.

Début des travaux : Octobre 2017 | Fin des travaux : Février 2019

Collège "Edgar Quinet" à Saintes : 1 660 000 €

Construction de trois salles de sciences de 280 m² et restructuration de 920 m² au rez-de-chaussée du bâtiment externat.

Début des travaux : Septembre 2018 | Fin des travaux : Février 2020

Collège "Fernand Garandau" à La Tremblade : 1 240 000 €

Restructuration et extension du bâtiment de la demi-pension.

Travaux démarrés : Juin 2018 | Livraison : mai 2019

Collège "Les Salières" à Saint-Martin-de-Ré : 1 110 000 €

Rénovation énergétique du collège : Construction d'une chaufferie au bois déchiqueté - Optimisation de la régulation - Isolation complémentaire de planchers haut et bas sur plusieurs bâtiments

Début des travaux : Juillet 2018 | Livraison prévue : Courant 2019

Collège "L'ouche des Carmes" à Aulnay-de Saintonge : 370 000 €

Restructuration des anciens locaux dédiés à l'internat en salles de classe. Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance.

Début des travaux : Été 2019 | Livraison en septembre 2018

OPÉRATIONS EN PROJET

Collège "Jean Monnet" à Courçon : 7 300 000 €

Extension et restructuration du collège pour porter sa capacité d'accueil à 750 élèves.

Début des travaux : Fin 2020 | Livraison bâtiment été 2022

Collège "Maurice Calmel" à Marans : 880 000 €

Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance et restructuration d'un atelier en salle polyvalente.

Début des travaux : Novembre 2019 | Livraison bâtiment début 2020

Collège "Jules Ferry" à Gémovac : 300 000 €

Construction d'une salle d'Arts Plastiques.

Consultation des entreprises en cours. Appel d'offres rentrée 2019 pour démarrage des travaux début 2020

Collège "De la Tour" à Montguyon : 300 000 €

Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance et des locaux de la vie scolaire.

Début des travaux : Octobre 2019 | Livraison début 2020

OPÉRATIONS EN PROJET *Suite*

Collège "Les Salières" à Saint-Martin-de-Ré : 2 000 000 €

Construction d'un internat de 50 lits.

Appel d'offres en cours 2019. Début des travaux été 2020 pour livraison rentrée 2021

Collège "Marcel Pagnol" à Tonnay-Boutonne : 185 000 €

Construction d'un atelier d'Ouvrier de Maintenance.

Début des travaux prévu printemps 2020.

Collège "René Caillié" à Saintes : 1 900 000 €

Construction d'une salle polyvalente et réfection complète du gymnase.

L'appel à candidature de maîtrise d'œuvre sera lancé courant septembre 2019 pour un chantier fin 2020 – 2021

Collège "Marc Chagall" à Dompierre-sur-Mer : 1 900 000 €

Restructuration et extension pour préau et sanitaires et création d'un pôle sciences.

Appel à candidature de maîtrise d'œuvre sera lancé automne 2019 pour un chantier 2021 - 2022

Collège "Jean Monnet" à Saint-Agnant : 700 000 €

Restructuration de salles pour création d'un pôle sciences.

Les travaux seront conduits sous maîtrise d'œuvre interne du Département, pour un chantier fin 2020 – 2021

Collège "Beauregard" à Burie : 700 000 €

Construction d'une salle polyvalente de 260 m².

Appel d'offres par maître d'ouvrage fin 2019 pour un démarrage des travaux été 2020. Livraison rentrée 2021

Collège "Samuel de Missy" à La Rochelle : 700 000 €

Construction d'une salle polyvalente.

Appel à candidature de maîtrise d'œuvre en cours. Début du chantier prévu en 2021

Collèges "Joliot Curie" à Tonnay-Charente – "Fontbruant" à Saint-Porchaire et "Arlette Guirado" à Archiac : 1 050 000 €

Restructuration des cuisines.

L'appel à candidature de maîtrise d'œuvre est prévu à l'automne 2019 pour des travaux en 2020 - 2021

INVESTISSEMENT BÂTIMENTS ET COLLÈGES EN ÉQUIPEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

- Installations d'équipements photovoltaïques.
- Installations de panneaux photovoltaïques par tiers investisseurs en appel à candidatures sans engagement de dépense du Département.

En 2018-2019

Installation de panneaux photovoltaïques aux collèges suivants : 615 000 €

- "Beauregard" à La Rochelle
- "Édouard Grimaux" à Rochefort
- "La Fayette" à Rochefort

Environ 100 kilowatt crête (KWc) par collège (530 à 630 m² de panneaux par établissement).

Raccordement et mise en service :

- "La Fayette" à Rochefort : juin 2018
- "Édouard Grimaux" à Rochefort et "Beauregard" à La Rochelle : juillet 2018

Installation de films photovoltaïques au Collège "Pierre Mendès France" à La Rochelle suite à l'appel à candidature par tiers investisseurs : 360 000 €. Investissement annoncé de la Société ENGIE.

En service depuis début 2018

Installation de panneaux photovoltaïques programmées sur les extensions des Collèges "Les Vieilles Vignes" à Cozes et "Hélène de Fonsèque" à Surgères.

Mise en service courant 2019

■ Plusieurs opérations en cours de programmation afin d'intégrer un maximum de collèges ■

Opération en cours d'études pour le collège "Françoise Dolto" à La Jarrie, la puissance de l'installation sera de l'ordre de 90 kWc et comprendra au moins 102 modules. Le coût de l'opération est estimé à 260 000 €.

Les travaux sont prévus courant 2020 pour une mise en service début 2021.



LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Depuis 2013, suite au transfert de la responsabilité des infrastructures et de l'équipement informatique des collèges, le Département accompagne l'évolution des pratiques pédagogiques et des usages numériques des enseignants et des collégiens de la Charente-Maritime.



Une démarche d'équipement global et homogène a été mise en œuvre dans les 51 collèges

- 9 214 ordinateurs fixes et portables.
- 7 254 tablettes numériques pour élèves et enseignants
- 1 717 vidéoprojecteurs interactifs ou tableaux numériques interactifs.

De 2013 à 2018, le Département a accompagné le **déploiement par l'Etat de l'Espace Numérique de Travail (ENT) "I-Cart"** présent dans l'ensemble des collèges du Département aujourd'hui.

Le Département renouvelle tous les 5 ans le parc informatique de chacun de ses collèges. En octobre 2019, ce renouvellement sera achevé dans les 6 collèges suivants : "L'Ouche des Carmes" à Aulnay de Saintonge ; "Beauregard" à Burie, " Les Vieilles Vignes" à Cozes, "Pierre Mendès France" à La Rochelle, "Maurice Chastang" à Saint-Genis de Saintonge et "Marcel Pagnol" à Tonnay-Boutonne.

Le Département répond aux appels à projets pour le numérique éducatif lancés par l'Etat.

Cette démarche a permis d'équiper progressivement tous les collèges en tablettes numériques et de préciser l'équipement cible par collège.

Aujourd'hui, les collèges disposent globalement de **7 254 tablettes** numériques réparties entre les élèves (5 301) et les enseignants (1 953).

Amélioration constante des réseaux déployés dans les collèges

Le raccordement de tous les collèges au réseau de fibre optique initié en 2013 par le Département se poursuit par le **projet d'installation progressive de bornes WIFI dans les collèges.**

En 2017, le Département a répondu à l'appel à projet "**Collèges numériques et ruralité**" qui permet de bénéficier d'une participation financière de l'Etat pour l'installation de réseaux WIFI dans certains collèges. 18 collèges ruraux sont concernés et sont équipés au cours des années scolaires 2017-2018 et 2018-2019. Montant total estimé : 882 632 € (avec une participation maximale de l'Etat de 416 745 €, plafonnée à 50% du coût de l'installation et à un montant de 25 000 € par collège).

Le but est de déployer le réseau WIFI dans tous les collèges d'ici 2020 afin de faciliter la portabilité des outils, la modularité des espaces et la fluidité des données mobiles pour répondre aux projets pédagogiques du collège et au développement du numérique.

Une réflexion sur le collège numérique de demain

En lien avec l'Etat, un nouveau collège expérimentateur a été identifié (Collège "Joliot-Curie" à Tonnay-Charente) pour expérimenter de nouveaux usages, de nouveaux matériels et de nouvelles pratiques avec plus de portabilité, de modularités d'espaces. L'aide de l'Etat sera de 50 % dans la limite de 20 000 €.

LA RESTAURATION DURABLE : UN OBJECTIF DE QUALITÉ PARTAGÉ



Le Département poursuit ses missions de conseil et d'accompagnement auprès des 48 collèges qui disposent d'un service de restauration, en encourageant les pratiques durables. Les services de restauration des collèges publics produisent entre **150 et 840 repas par jour selon l'établissement.**

Aide à l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique locale dans les menus : 36 collèges participent actuellement à ce dispositif initié en 2009 pour un budget annuel de 40 000 €. Les produits éligibles sont issus des départements de l'ex-région Poitou-Charentes (16 – 17 – 79 - 86) ainsi que des autres départements limitrophes de la Charente-Maritime : 85 – 24 – 33. Un accent particulier est mis sur l'accompagnement, tant des producteurs que des collèges, afin d'atteindre dès que possible l'objectif de 20% de produits bio.

Approvisionnements de proximité

Le Département encourage des achats de proximité et le respect de la saisonnalité. La stratégie départementale se co-construit en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et les territoires porteurs de projets agricoles, ainsi qu'avec les collèges via un groupe de travail dédié issu de la Conférence des collèges de mai 2019.

Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration des collèges

Notre programme " **Mangeons Mieux – Gaspillons Moins** " est soutenu par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets national " **1 000 écoles et collèges contre le gaspillage alimentaire** ". Suite à la participation de 18 collèges, sur une phase expérimentale de 18 mois qui s'est terminée en juin 2018, **ce programme est déployé en cette rentrée 2019 à l'ensemble des établissements.**

En 2019, la lutte contre le gaspillage alimentaire devient incontournable pour permettre l'accès aux produits durables et de qualité tels que définis par la loi EGALIM, sans surcoût pour les usagers.

Accompagnement des projets de traitement des bio-déchets en collaboration avec les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en charge de la collecte et du traitement des déchets : aménagement des laveries pour tri sélectif et compostage.

4 nouveaux collèges ont été équipés d'une table de tri ("*Arlette Guirado*" à Archiac, "*Beauregard*" à Burie, "*Didier Daurat*" à Mirambeau et "*Eugène Fromentin*" à La Rochelle).

33 collèges sont actuellement équipés pour le tri des déchets issus de la restauration.



CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

Depuis 2016, le Département s'est engagé, dans une stratégie de développement des circuits courts : "**Plus de 17 dans nos assiettes**".

Objectif ... Encourager et valoriser en Charente-Maritime des circuits producteurs-consommateurs basés sur la vente la plus directe possible (*moins d'intermédiaires et moins de distance d'approvisionnement*). Cette volonté de développer les circuits courts et de proximité répond tant à des enjeux économiques, sociétaux, de santé que d'environnement.

Ces actions sont déjà engagées dans la restauration collective des collèges du département. Une majorité d'entre eux favorisent l'introduction de produits locaux : 30 collèges bénéficient du dispositif "Bio Local", et autant ont la volonté d'augmenter la part de produits locaux dans leurs menus.

Pour accompagner les chefs et les gestionnaires des collèges dans le développement de l'approvisionnement local, **le Département met en place plusieurs dispositifs pour rechercher des produits locaux** en créant notamment une base de données "fournisseurs" en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime.

COLLÈGES PRIVÉS – ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

INTERVENTION EN FAVEUR DES 10 COLLÈGES PRIVÉS SOUS CONTRAT

Effectifs 2018-2019 : 3 296 élèves

Dépenses obligatoires destinées au fonctionnement

■ Forfaits d'externat

- Part "matériel" : 994 833 €.
- Part "personnel" : 1 107 959 €.

■ Participation au fonctionnement des gymnases pour la pratique de l'Éducation Sportive : 61 610 €.

Dépenses non obligatoires :

■ Aide à l'investissement

Participation départementale au titre de l'aide à la construction, aux grosses réparations et à l'équipement (hors ordinateurs).

Participation encadrée par la loi Falloux qui fixe la contribution à 10 % maximum des charges non subventionnées par des fonds publics ou dans la limite de 85 % du coût TTC des travaux.

Montant de l'Autorisation de Programme 2019 : 506 474 € (2018 : 518 149 €).

■ Aide à l'équipement en ordinateurs

Renouvellement du parc informatique identique à celui des collèges publics, 77 142 € pour 138 ordinateurs.

■ Numérique éducatif

5 des 10 collèges ayant déposé un projet au titre des "Collèges Numériques et Innovations Pédagogiques" ont fait l'objet d'un équipement numérique en 2018 tel que défini par l'Etat.

198 tablettes numériques ont été livrées pour un montant total de 75 918 € avec une contribution de l'Etat à hauteur de 50%.

Collèges bénéficiaires

"Saint-Sacrement " à Aigrefeuille, "Notre Dame de Nazareth" à Cozes, "Marie Eustelle" à Marans, "Sainte-Marie de la Providence" à Rochefort et "Sainte-Marie Saint Jean-Baptiste" à Royan.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES EN FAVEUR DES COLLÉGIENS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

Séjours linguistiques

Forfait de 1 000 € par année scolaire versé aux collèges organisant des séjours dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre de l'apprentissage d'une langue vivante. Chaque année, le Département réserve un crédit permettant à 31 collèges environ de bénéficier de cette aide destinée à diminuer la part demandée aux familles. Ce dispositif a été aménagé pour l'année scolaire 2018-2019 : les séjours organisés pour l'apprentissage du latin ont été intégrés et les crédits ont été portés à 41 000 €.

Bravo les Artisans!

Découverte des métiers

Participation de 10 000 € pour l'opération "Bravo les artisans" organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat destinée à faciliter l'orientation professionnelle des jeunes en leur faisant découvrir les métiers de l'artisanat.